

TÉLÉTHON 2023 :

2 lotos dans les résidences autonomie

Mardi 28 et jeudi 30 novembre // Résidences autonomie Clair Matin et Soleil d'Automne

Organisé par l'Association Française contre les Myopathies (AFM), le Téléthon prend chaque année la forme d'un marathon télévisuel pour faire connaître les maladies neuromusculaires et lever des fonds pour la recherche. Dans le cadre de ce rendez-vous populaire et médiatique, le CCAS d'Alençon organise 2 lotos solidaires aux résidences autonomie senior Clair Matin et Soleil d'Automne.

Téléthon



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise un loto dans chacune des résidences autonomie : Clair Matin et Soleil d'Automne. L'achat des cartes de loto s'effectue dès 13h30 et le loto commencera à 14h. Les lots à gagner sont généreusement offerts par les commerçants de la Ville, les résidents et les personnels des résidences autonomie.

Rendez-vous mardi 28 novembre à la résidence autonomie Clair Matin dans le quartier de Courteille et jeudi 30 novembre à la résidence autonomie Soleil d'Automne, située en centre-ville d'Alençon, à partir de 13h30. Les places sont limitées à 40, résidents inclus.

► En pratique

2 lotos solidaires aux résidences autonomie organisés par le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre du Téléthon 2023 :

- Mardi 28 novembre à la résidence autonomie Clair Matin, 14 rue de Vicques à Alençon, **renseignements au 02 33 29 49 85**
- Jeudi 30 novembre à la résidence autonomie Soleil d'Automne, 15 rue Jullien à Alençon, **renseignements au 02 33 80 87 46**

► Tarifs

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles
2 € la carte de loto, 5 € les 3, vente de boissons et de gâteaux
Tous les fonds seront reversés à l'association du Téléthon